Premier's Council on the Status of Disabled Persons

Annual Report 1985/86

Decade of Disabled Persons

86-05517/

To the Honourable Richard B. Hatfield
Premier
Province of New Brunswick

Sir:

I have the honour to present to you the fourth Annual Report of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. This report covers the fiscal year ending March 31, 1986

Respectfully submitted,

(Mr.) Bev G. Hallam
Chairperson

Bev Hallam Current Chairperson

MESSAGE FROM THE PAST CHAIRPERSON

How time flies! The 3-year mandate of chairperson which I accepted in September of 1982 is already over. I spent many hours of volunteer time with the 12 original members representing provincial regions and associations to put the Council into force. The Council was a realization of one of the dreams of persons who worked very hard during the International Year of Disabled Persons in 1981.

I think that we did a very good job of steering the ship on behalf of disabled persons during the last three years. Since the beginning, it was decided that the Council should concentrate its efforts on the positive - the potential of disabled persons. Our priorities were determined by issues which reflected a common need of disabled consumers in the province. We recognized that we had to work in direct cooperation with disabled persons and parents/advocates who work in local, regional and provincial organizations. Also, we remembered that the biggest obstacles to the integration and development of disabled persons are the attitudes and prejudices of society in general.

I think we respected these guidelines during the past three years. Our newsletters, our regional meetings, our news releases and, especially, our provincial conference helped to bring people up to date on our needs/problems; informed and involved disabled persons; and identified our views on the various questions. Our interventions and recommendations reflect a general consensus and certain trends.

The Premier told us in December of 1982 that the government was very interested in the Council's recommendations and that it was necessary to pursue what was best for disabled persons without being overly preoccupied with methods and costs involved. I am very pleased with the attention given by the Premier and his staff, with their understanding regarding our recommendations, and most of all with the active participation of various departmental representatives in our provincial conference held November 14-16, 1985.

The Proclamation of the Decade of Disabled Persons and the government's Action Plan were very positive signs that many of our recommendations were heard and that concrete action will be taken; i.e., the concept of individual needs and of a network of community support services in the province to help disabled persons become more independent and integrated into the community life around them.

Council members, personnel and many volunteers have worked very hard to reach our objectives. I believe that, with the conference in 1985, we have surmounted another step in obtaining recognition and respect of the aspirations and rights of disabled persons. I am very happy to have been able to do my part to hasten the realization of the theme "full participation and equality".

Respectfully submitted,

Guy LeBlanc
Past Chairperson

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON

The outstanding achievement this year was the Proclamation of the Decade of Disabled Persons which was accompanied by a ten year "Action Plan for the Disabled" by the Government of New Brunswick. A major provincial conference was held in November to review the issues affecting disabled persons.

Our major goal for the coming year is to ensure the Action Plan is implemented as promised through monitoring, advocacy and a series of five workshops on each of the following services:

Community-Based Services
Education
Employment
Residential Services
Recreation

I would like to thank the Council members and all of the individuals and organizations that have made the Premier's Council on the Status of Disabled Persons effective.

I would especially like to thank Guy LeBlanc, our inaugural chairman, for his dedication, perserverance and leadership for turning the Premier's Council on the Status of Disabled Persons from an idea into a reality.

Finally, I would like to thank our staff of three for their excellent work. There are literally hundreds of requests for information and intervention each year from disabled persons and their advocates and these are usually answered within a short period of time.

We look forward to another year of achievement in cooperation with government workers and our elected representatives.

Respectfully submitted,

Bev Hallam
Chairperson

Bev Hallam
Chairperson

Guy LeBlanc
Past Chairperson

COUNCIL MEMBERS / MEMBRES DU COUNSEIL

Guy LeBlanc

Doris Norman

Roger Richard

Patricia Plourde

Dr. Paul Bourque

Marie Noël-St-Germain

Art Jardine

Bernadette Thériault

Robert Geldart, Jr.

Paul Gautreau

Rose Heinstein

Dr. Ron Craig

PROVINCIAL ASSOCIATION REPRESENTATIVES

Bev Hallam (Chairperson)
17 Fairview Drive
Fredericton, NB E3B 5M7

Telephone: 452-3759 (W)
455-4240 (H)

Roger Richard (Treasurer)
P. O. Box 134
Rogersville, NB E0A 2T0

Telephone: 775-2353 (W)
775-2583 (H)

Dr. Paul Bourque (Member of Executive)
511 L'Avant Garde
Dieppe, NB E1A 5E6

Telephone: 858-4186 (W)
855-1590 (H)

PUBLIC-AT-LARGE REPRESENTATIVES

Bernadette Thériault
180 Notre-Dame Street
Bathurst, NB E2A 3C9

Telephone: 548-3313 (W)
546-5643 (H)

Paul Gautreau
210 Jones Street
Moncton, NB E1C 6K3

Telephone: 857-4240 (W)
854-4160 (H)

Guy LeBlanc (Past Chairperson)
P. O. Box 89
St-Antoine, NB E0A 2X0

Telephone: 743-2413 (W)
525-2981 (H)

REGIONAL REPRESENTATIVES

Edmundston:

Patricia Plourde (Member of Executive)
P. O. Box 267
St-Jacques, NB E0L 1K0

Telephone: 735-5033 (W)
739-8495 (H)

Saint John:

Dr. Ron Craig
6 Valecrest Drive
Saint John, NB E2M 4B7

Telephone: 642-1800 (W)

Fredericton:

Doris Norman (Secretary)
490 Glengarry Place
Fredericton, NB E3B 5Z9

Telephone: 454-3855 (H)

Campbellton:

Rose Heinstein
422 Goderich Street
Dalhousie, NB E0K 1B0

Telephone: 684-2783 (H)

Moncton:

Robert Geldart, Jr.
74 Burlington Avenue
Moncton, NB E1E 1Z3

Telephone: 857-8601 (W)
854-4083 (H)

Bathurst:

Marie Noël-St-Germain
R. R. #1, Site 3, Box 1
Burnsville, NB E0B 2B0

Telephone: 727-6095 (W)
764-5592 (H)

Miramichi:

Art Jardine
266 Frances Street
Newcastle, NB E1V 3M7

Telephone: 773-9460 (W)
622-4231 (H)

OUTLINE OF RESPONSIBILITIES

Appointed Members
Premier's Council on the Status of Disabled Persons

A. Members attend regular meetings of the full Council which are usually held quarterly.

B. Members are to keep the Council informed of appropriate information from their region and from groups they are associated with on issues related to disabled persons.

C. Members may be elected to serve on the Executive Committee of the Council and will be required to attend extra meetings.

D. Members may be asked to serve on special ad hoc committees if necessary to deal with specific matters of concern.

E. Members act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or referral to appropriate assistance through our office.

F. Members are given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members is essential for this process to work. Draft copies are usually circulated for comment after consulting with the members, and the final version of position papers are approved by the Council prior to public circulation. Council members must respect the deadlines established for their input between Council meetings.

G. Members are encouraged to share appropriate information about the Council's activities with any groups involving the interests of disabled persons.

H. Members are asked to assist with local follow-up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by the local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report. Individual problems of constituents are referred to our office for consistent action.

I. Members are encouraged to promote the general activities of the Council. However, when dealing with the media it is important to handle some issues very carefully. On matters of a sensitive nature, we encourage members to refer media representatives to our chairperson or to the office for comments on our position.

J. Members are expected to assist in arrangements for regional meetings of the Council held in their area. This could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, refreshments, local publicity, and actual participation in the meeting itself. Evaluation of such meetings is an important component.

K. Members are encouraged to keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff is most willing to answer questions between meetings.

L. Members must take an active role to be able to properly evaluate the ongoing activities and priorities of the Council. Members are also specifically involved in the evaluation of performance of the Council's staff.

M. Members are encouraged to give some kind of oral and/or written report at each full Council meeting on highlights of concerns or activities from their region or group. Some of this material may be used in our Council's newsletter.

N. Members can submit issues for agendas at either Executive Committee or full Council meetings. Feedback from members on process followed and decisions reached are welcomed.

COUNCIL BACKGROUND

What is the Council?

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons is a body for consultation and study which was created to advise the provincial government on matters relating to the status of disabled persons. The Council reports directly to the Premier of the province. The Council also works closely with many organizations and groups outside of government who are involved with the problems of disabled persons.

Background

Many groups and individuals have worked very hard in New Brunswick to improve the quality of life for disabled persons in our province. During a large provincial conference in the fall of 1981 which involved many disabled consumers, parents, organizations serving disabled persons, and government representatives, it was decided that a permanent body was needed to maintain the momentum generated by the International Year of Disabled Persons. The unanimous resolution of the conference prompted provincial legislation to be drafted and passed that created the Premier's Council effective September 1, 1982.

Responsibilities

The Act governing the Premier's Council states that the Council shall:

- advise the Minister on matters relating to the status of disabled persons;
- bring before the government and the public matters of interest and concern to disabled persons;
- promote prevention of disabling conditions;
- promote employment opportunities of disabled persons;
- promote access by disabled persons to all services offered to the citizens of New Brunswick.

Structure

The Council consists of a chairperson and twelve other members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. Provisions in the Act guarantee representation by regions, agencies working on behalf of disabled persons, and the public at large.

The chairperson is appointed for a term of three years. Council members are appointed for two-year terms, with half of the members coming up for renewal or replacement each year. Nominations should be submitted directly to the Premier's Office.

Activities

To carry out its functions, the Council will:

- receive briefs and suggestions from individuals and groups concerning the status of disabled persons;
- undertake research on matters relating to disabled persons;
- recommend programs concerning the status of disabled persons;
- make referrals to, and consult and collaborate with, universities and individuals on matters which affect disabled persons;
- propose legislation, policies and practices to improve the status of disabled persons;
- publish any reports, studies and recommendations as the Council considers necessary;
- appoint special committees when needed.

We want to hear from you!

The Council relies on your support to be truly effective. We need your input to determine our working priorities and to give strength to our recommendations on behalf of disabled persons.

We produce a newsletter to help inform interested groups and individuals what we are doing. Our information is available in French or English, and on cassette tape if required. Our telephone system has service for the hearing impaired.

For further details, please contact our office at:

Premier's Council on the Status of Disabled Persons
105 Prospect Street
Fredericton, N. B.
E3B 2T7

Local telephone number: (506) 452-1112
Toll-free telephone number: 1-800-442-4412 (same number for TDD)

COUNCIL ACTIVITY REPORT 1985-86

SECTION A: Official Council Meetings Summarized

An Executive Committee meeting took place in Fredericton on May 4, 1985. Business covered included staff salary reviews and notice of the resignation of Linda Bordeleau as the office secretary/bookkeeper. The Decade of Disabled Persons was announced in the Throne Speech, and the Premier requested input on possible government actions for the Decade. Fredericton was chosen as the location for the provincial conference to be held by the Council in the coming fall. Reports related to the Community-Based Services for Children with Special Needs Program were discussed.

A full Council meeting was held in Fredericton on June 14 and 15, 1985. Internal Management and Operational Guidelines for the Council were presented. Reports were given on the public regional meetings held by the Council during the spring. A special Council committee was formed to review educational issues. Feedback was prepared for the Department of Youth and Recreation's draft paper on programs for special-needs clients.

Time was spent in reviewing the progress to date on the Community-Based Services for Children with Special Needs Program. Special attention was given to the Respite Care Standards and the Family Support policy. The provincial president and the executive director of the New Brunswick division of the Canadian Association for the Mentally Retarded were at part of the meeting as guests. They spoke of their concerns on the proposals for services to children.

Council was to develop a brief for submission to the Federal Committee on Equality Rights. The Workers' Compensation Board of New Brunswick was to be reviewed. The Executive Committee of Council were delegated to become the Provincial Conference Committee. Andrea McMurtrie was approved as the new secretary/bookkeeper. Other matters were covered at this very busy meeting.

The Executive Committee of Council convened on July 16, 1985, in Fredericton. The 1984-85 Annual Report was finalized and sent for printing. Further details on the program for the provincial conference were discussed. Council examined the issue of ethics in fund-raising. The Ad Hoc Committee on Educational Concerns summarized the results of their meeting of the day before, and a report was to be prepared for the other Council members. It was decided to contact the Department of Health related to the end of the Health Bursary Program for the training of rehabilitation professionals. Council also delivered input to the Department on certain aspects of the Seniors' Health Benefits Program. Council was requested to look into health-card services for disabled persons earning the minimum wage.

The next full Council meeting took place on September 6 and 7, 1985, in Fredericton. This gathering marked the third anniversary of the Council. Guy LeBlanc reported on the meeting that took place with the Premier and his Deputy and the Council Executive Committee earlier that day. Council reviewed the Pediatric Rehabilitation Services Report from the Department of Health. Adult community-based services was an area that needs higher priority. As a result of

Council support, the Department of Social Services has agreed to give consideration to individuals obtaining health services benefits while earning minimum wage. Stairlifts and electric wheelchairs were put back in the Seniors' Program. Users of telecommunication devices for the deaf were granted a 50% reduction on long-distance calls in this province.

The Ad Hoc Committee on Educational Concerns delivered their report to Council. Another report was presented by the committee dealing with living conditions in special-care homes and nursing homes. A draft Proclamation of the Decade of Disabled Persons was approved. A letter of support was given to continue the work of the Head-Injury Project operating in cooperation with the Forest Hill Rehabilitation Centre and other interested groups.

The Executive Committee of the Council gathered in Fredericton on October 15, 1985. Considerable attention was given to details associated with the provincial conference to be held in November. The Council was requested by the Department of Health to coordinate response to the Pediatric Rehabilitation Services report. Follow-up was required on issues discussed with the Premier in September. A meeting was to be scheduled with the Cabinet Committee on Social Policy for late January. Internal matters relating to office staff and equipment needs were discussed, as well as establishing the agenda for the December Council meeting.

A full Council meeting took place in Moncton on December 6 and 7, 1985. Bev Hallam assumed his appointment as the new chairperson of the Council. Guy LeBlanc was appointed to the Council to serve as a regular member. A framed version of the original Proclamation of the Decade of Disabled Persons and a suitable plaque were presented to Guy for his three years of work as the original chairperson of the Council.

A committee structure was established to correspond with the sections of the provincial government's Action Plan for the Disabled in New Brunswick. This will ensure specific positions and follow-up with government. The provincial conference in November was reviewed and found highly successful. A conference report is to be prepared. A confidential report on the Workers' Compensation Board was discussed. The status of the Provincial Steering Committee on Community-Based Services for Children with Special Needs was reviewed. The remaining research material from the Sub-Committee on Living Conditions in Nursing Homes and Special-Care Homes was presented and a follow-up strategy established.

Other business included issues in education for deaf students, fire marshall regulations, telephone rates being possibly increased in the future, vehicle tax refunds, parking legislation, lifestyle awards and the need for a national ombudsman.

The Council's Executive Committee assembled in Fredericton on January 25, 1986. Council's budget was reviewed for the 1985-86 year. Reports were presented from all committees set up in conjunction with the Action Plan for the Disabled in New Brunswick. The full Executive Committee agreed to participate in the session with the Cabinet Committee on Social Policy and Program. The report on the Workers' Compensation Board was to be referred to the Premier. Proclamations of the Decade of Disabled Persons were to be sent to all public schools in New Brunswick. The problem of disabled persons living in extended care units of hospitals due to lack of suitable places to reside in the community is a matter

for the Council to look into. The information services and library system of the Council is being evaluated. The agenda for the next full Council meeting in March was partially developed.

The last full Council meeting for the year in question was held in Fredericton on March 14 and 15, 1986. Updated reports were delivered on current activities of the Council and on contacts with various government sources. The meeting held with the Cabinet Committee on Social Policy and Programs to discuss the Council's recommendations on the Action Plan for the Disabled was evaluated. Council decided to promote awareness of our views to interested parties.

The report on our provincial conference on the Decade of Disabled Persons was approved for circulation.

Other issues dealt with included the Seniors' Health Benefits Program, sales tax on motor vehicles, federal transfer payments, federal committee on child care services, examination of the proposed Act to Incorporate the N. B. Association of Prosthetists and Orthotists, N. B. Housing programs, reform of the Elections Act, generic drugs issue and sign language training.

Any unfinished projects were to be followed up in the upcoming year.

SECTION B: Examples of Meetings Attended

- Attended a workshop on residential services held in Bathurst by CAMR.
- Participated in a special case conference in Woodstock.
- Attended a meeting to consider an outdoor leisure centre for disabled persons on a farm near King's Landing.
- Met with a special committee from the provincial Board of Management of CNIB and an individual with a list of questions.
- Met with a group of people called in to consult with representatives of the federal government Neilson Task Force.
- Participated in a workshop on "Quality of Integration in the School".
- Conducted a public regional in Lakeville.
- Met with a group of concerned parents in Ste-Marie-de-Kent.
- Participated in a meeting at the Forest Hill Rehabilitation Centre to examine their needs for vocational services.
- Attended semi-annual meeting of the N. B. Camping Association.
- Case conference held in Florenceville for a client.
- Attended Epilepsy N. B. meeting held in Fredericton.
- Attended a seminar on "Recreation and Disabled Persons" organized by the Department of Youth and Recreation and the Department of Social Services.
- Participated in a seminar on "Disabled Persons and Alcohol and Other Drugs".
- Conducted public regional meeting in Saint John.
- Interviews were conducted with special-care and nursing home operators in the Saint John area.
- Met regarding recycling programs and job opportunities for disabled persons.
- Held meetings of the provincial Steering Committee on Community-Based Services for Children with Special Needs.
- Participated in Head-Injury Support Group seminar.
- Attended meeting of the provincial Advisory Committee on Disabled Persons and Alcohol and Other Drugs established for the N. B. Commission on Alcoholism and Drug Dependency.
- Secretariat of Disabled Persons from Secretary of State requested a meeting to review programs for disabled persons.

- Public regional meetings were held in Douglastown, Dalhousie, Shippagan, Edmundston and Moncton.

- Guest speaker at the annual meeting of the Kidney Foundation of New Brunswick.

- Meetings were held to set up the Central New Brunswick Head-Injury Support Club.

- Attended a special case conference at the Moncton Hospital.

- Interviews with home operators were held in St. Basile, Bouchérville, Cocagne, St. Jacques, Edmundston, St. Quentin, Moncton, Campbellton and Bathurst areas.

- Interviewed for a half-hour television show on Fundy Cablevision in Saint John.

- Set up meetings for representatives of Transport Canada in Fredericton and Saint John.

- Attended the Canadian Mental Health Association annual meeting in Saint John.

- Participated in annual meeting and conference of the Canadian Association for the Mentally Retarded, N. B. Division, held in Moncton.

- CBC radio interview in Moncton on the Council.

- Met with project staff on parking for disabled persons in Moncton.

- Guest speaker at the annual meeting of the Moncton Association for Mentally Retarded and Cerebral Palsy Children.

- Visited some clients at the Father J. Angus Macdonald Centre in Moncton.

- Attended Canadian Congress on Rehabilitation in Vancouver.

- Conducted a training workshop for family support workers from Fredericton and Woodstock.

- Attended board meetings of the Canadian Deaf-Blind and Rubella Association, N. B. Chapter.

- Attended a workshop on child abuse and neglect sponsored by Parents Anonymous in Fredericton.

- Set up an interdepartmental meeting relating to a data base on disabled persons in New Brunswick.

- Attended meeting of the Minister's Advisory Committee under the Auxiliary Classes Act.

- Attended board meetings of CRCD, N. B. Branch.

- The Ad Hoc Committee on Education Concerns formed by the Council met in Fredericton.

- The Executive Committee of the Council met in Fredericton.

- Met with new Executive Director of the Canadian Paraplegic Association.

- Delivered speech on the Council at the Rotary Club of Fredericton.

- Participated in an interview program on CFNB radio in Fredericton.

- Met with Madeleine Delaney-LeBlanc who is on the new federal committee on transportation concerns for disabled persons.

- Attended the Canada Games wheelchair demonstration.

- Attended graduation ceremonies for the computer course for disabled persons at the Moncton Community College.

- Participated in meetings of the provincial Steering Committee on Community-Based Services for Children with Special Needs.

- Attended the "Give Them a Chance" workshop on child development by Saundlers and Brown in Moncton.

- Met with an interdepartmental group to hear a presentation by a representative of Statistics Canada on the possible disability survey in the 1986 census.

- Meeting held with the Executive Committee of Council and the Premier on September 6.

- Met with a consultant from Health and Welfare Canada regarding the impact of federally-funded social programs such as VRDP.

- Meeting of the provincial committee on Alcohol and Drug Dependency and Disabled Persons.

- Spoke at the annual meeting of the N. B. Coordinating Council on Deafness.

- Attended a seminar for three-year development plans for the N. B. Camping Association.

- Met with Bev Hallam for a detailed briefing on the new CEC funding and training programs.

- Attended press conference and official screening of the Department of Youth's video presentation on integrating disabled persons into community programs.

- Met with the president of Autism N. B. regarding educational services.

- Teleconference was held by the Sub-Committee on Living Conditions in Nursing Homes and Special-Care Homes.

- Orientation session for new staff position person from Saint John responsible for development of leisure programs that involve more disabled persons.

- Met with consultant from Atlantic Provinces Special Education Authority responsible for educational services for hearing-impaired children in New Brunswick.

- Held a meeting with two of the rehabilitation professionals from the regional family support centre regarding local rehabilitation services.

- Attended a one-day seminar by the N. B. Chapter of the ALS Society of Canada.

- Met with a group of people interested in starting a chapter in New Brunswick for persons with Friedreich's Ataxia.

- Attended the fall conference and annual meeting of the N. B. Camping Association.

- Attended a symposium on education sponsored by CAMR in Bathurst.

- Appeared before the provincial Task Force on Residential Services.

- Attended a technical aids seminar in Moncton sponsored by the Public Service Commission.

- Presented a lecture for an adapted physical education class at the University of New Brunswick.

- Attended the CNIB meeting at the Lord Beaverbrook Hotel where they announced their new program "Sight Enhancement Enterprise".

- Participated on a panel in Moncton on the topic of fund-raising ethics.

- Attended part of the N. B. Safety Council Symposium in Fredericton.

- Held case conference on the education situation for a deaf child in Fredericton who has been out of school since May.

- Participated in our provincial conference held November 14-16, 1985.

- Attended meetings of a new committee on employment issues set up by the Department of Labour.

- Met with the national program director and the N. B. representative of the Huntington Society of Canada.

- Spoke on "The Effects of Alcohol and Drug Abuse in the Family of Head-Injured Persons" at a seminar organized by the N. B. Alcoholism and Drug Dependency Commission.

- Delivered a seminar for senior education students at UNB.

- Attended case conference in Richibucto on a complicated case of family problems and temporary placement of their severely disabled child in a foster home.

- Attended a symposium on community planning and facilities sponsored by the Department of Tourism, Recreation and Heritage and the University of Moncton Leadership Institute.

- Spoke at a symposium on epilepsy in Moncton.

- Invited as keynote banquet speaker at the annual meeting and conference of the Recreation Council for the Disabled in Nova Scotia (at their expense).

- Met with the acting Fire Marshall for New Brunswick regarding safety provisions for disabled persons.

- Met with the Executive Director of the Fredericton branch of CAMR.

- Met with representatives of the Department of Health and Community Services, the N. B. Special-Care Home Association, and the N. B. Nursing Home Association in separate meetings to review the Council's study on special-care homes and nursing homes.

- Met with Executive Director of the Canadian Mental Health Association.

- Met with Deputy Ministers of Education and senior staff.

- Met with Minister of Education.

- Conference call meetings held with our various Council sub-committees on the Action Plan.

- Participated in a workshop on non-verbal communication held in Fredericton.

- Met with the Deputy Minister and John Campbell of the Cabinet Secretariat.

- Attended official opening of the new division of CNIB for New Brunswick.

- Met with the N. B. Amputee Association.

- Attended a workshop on Early Intervention and Community-Based Services.

- Met with representatives of the Occupational Therapy Society regarding possible upcoming legislation on prosthetics and orthotics.

- Spoke at Multiple Sclerosis group in Fredericton.

- Met with Department of Health and Community Services' staff and representatives of the Canadian Deaf-Blind and Rubella Association on home intervention services.

- Attended a CAMR workshop on employment held in Moncton.

- Met with CPA staff and an N. B. Housing official to review proposals for N. B. Housing programs.

- Met with the Cabinet Committee on Social Policy and Programs regarding the Action Plan and our response.

- Attended meeting of CADRE in Fredericton. This is a committee on alcohol and drug abuse education.

- Attended planning meetings for the Atlantic Games for the Disabled to be held in Fredericton in July.

- Spoke to a regional group of hearing-impaired and deaf persons, and family members.

SECTION C: Council Publications and Briefs (1985-86)

- "Premier's Council on the Status of Disabled Persons - Annual Report 1984-85" (June, 1985).

- "Communiqué" This is the quarterly newsletter from the Council available in both French and English, and on cassette for persons who are visually impaired. Material is of interest to those who are working with disabled persons, parents, and disabled consumers.

- "Third Report Submitted by the Sub-Committee on Living Conditions in Special-Care Homes and Nursing Homes" (September 6, 1985).

- "Fourth Report Submitted by the Sub-Committee on Living Conditions in Special-Care Homes and Nursing Homes" (November, 1985).

- "Decade of Disabled Persons Conference Report" (November 14-16, 1985).

- "Summary of Educational Concerns" (Revised January 7, 1986).

- Confidential Report - "Issues with the Worker's Compensation Board of New Brunswick" (January 25, 1986).

- "Response to the Action Plan for the Disabled in New Brunswick" (March 6, 1986).

- "Potential Issues re. An Act to Incorporate the New Brunswick Association of Prosthetists and Orthotists" (March 15, 1986).

SECTION D: Major Activity Highlights

- Successfully negotiated the official Proclamation of the Decade of Disabled Persons in New Brunswick.

- Assisted Cabinet Secretariat in the development of a Plan of Action for Disabled Persons in New Brunswick.

- Hosted a major provincial conference related to the Decade of Disabled Persons.

- Assisted groups informing a Head-Injury Association for New Brunswick.

- Participated in consultations with the federal government's Neilson Task Force.

- Member of new committee on disabled persons and alcohol and other drugs set up to advise the N. B. Commission on Alcoholism and Drug Dependency.

- Assisted with a speaking tour to promote Transport Canada programs by one of their staff.

- Attended the Canadian Congress on Rehabilitation in Vancouver.

- Established an interdepartmental committee to examine the creation of a data base on disabled persons in New Brunswick.

- Made a submission and a complaint to the Parliamentary Committee on the Equality Provisions of the Charter. A public hearing in New Brunswick was added to the Committee's schedule.

- Council formed a special ad hoc committee on educational concerns.

- Special demonstration events by disabled athletes were held at the Canada Summer Games.

- Assisted in coordinating a review of the Department of Health's report on pediatric rehabilitation services.

- Appeared before the provincial Task Force on Residential Services.

- Supported the need for a federal ombudsman.

- Appointed to a new committee on employment issues established by the Department of Labour.

- Involved in a federal review of the VRDP program.

- Drafted a response to the "Action Plan for the Disabled in New Brunswick."

- Gathered information for the third edition of the Council's "Directory of Services Offered to Disabled Persons."

- Drafted a report on the provincial conference.

- Submission to the Department of Health and Community Services on the Seniors' Health Benefits Program.

- Promotion of new parking legislation was begun.

- Drafted a position paper on legislation being proposed for the N. B. Association of Prosthetists and Orthotists.

- Met with the Cabinet Committee on Social Policy and Programs to review our comments on the Action Plan.

- The Council published our quarterly newsletter "Communiqué".

- We participated in many workshops, public meetings, seminars, lectures, etc., to inform contacts of current issues and to help keep the Council well informed itself.

- Requests for information and client intervention continued to remain very high.

- Many media interviews were conducted.

PROVINCIAL CONFERENCE - DECADE OF DISABLED PERSONS

On November 14-16, 1985, the Premier's Council on the Status of Disabled Persons hosted our provincial conference on the Decade of Disabled Persons in New Brunswick. We had an excellent turn-out of over 300 persons involved as delegates and speakers. Disabled persons, family members, service providers, advocate groups, government staff and politicians had an opportunity to get together in Fredericton to review the issues. Approximately 100 of the participants were disabled persons or family members.

The themes chosen for the conference and for the Decade were:

(1) educational programs,
(2) employment opportunities, and
(3) the development of an adequate system of community-based services for disabled persons.

Conference workshops and plenary sessions focussed on these topics.

A highlight of the conference was the official Proclamation of the Decade of Disabled Persons. (Copies of the Proclamation, in French or English, suitable for framing or posting, are available from our office.)

Another highlight was the Premier's release of the "Action Plan for the Disabled in New Brunswick" which outlines the program and policy areas that the government will attempt to resolve in order to help disabled persons enjoy a reasonable opportunity for a reasonable quality of life.

The provincial conference on the Decade of Disabled Persons in New Brunswick has served a useful purpose in highlighting the issues and demonstrating the strong support for action.

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons will be striving hard to use the input from the conference and the momentum created by the Proclamation and the Action Plan to obtain specific and concrete results.

We would like to acknowledge the interest shown to date by the provincial government in the needs of disabled persons. By getting the right information to the right people, it is possible to see positive improvements to policies and programs relating to disabled persons.

The conference was successful due to the cooperation and commitment shown by all the participants.. Speakers volunteered their time and expertise to help us create a meaningful program at a relatively low cost. We would like to thank the Premier's Office for arranging to cover the costs of translation services during the actual conference sessions.

We hope that everyone will continue to exhibit enthusiasm and involvement in the efforts to gain full equality and full participation for all disabled citizens in the province.

Keep in touch! Together we can make it happen!

PROCLAMATION

WHEREAS the Government of New Brunswick was an active supporter of the International Year of Disabled Persons proclaimed by the United Nations for 1981, and

WHEREAS this commitment towards the needs of disabled persons in this province was formally recognized by the creation of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons in 1982, and

WHEREAS the United Nations has taken a further step by designating the ten-year period of 1983 and 1992 as "The Decade of Disabled Persons," and

WHEREAS a World Programme of Action Concerning Disabled Persons which sets out objectives, ideals and principles required to meet the needs of people with disabilities has been established by the United Nations, and

WHEREAS the Government of New Brunswick supports the spirit and the objectives of the World Programme of Action Concerning Disabled Persons and wishes to involve disabled persons and their representative organizations in all levels of community activity and decision making, and

WHEREAS it is in the public interest to acknowledge the capacity and desire of disabled persons to lead as independent a life as possible, and

WHEREAS the Government of New Brunswick is genuinely determined to create an environment in our province that allows for full participation and equality for disabled persons, and

WHEREAS we have immediate priority concerns for disabled persons in the areas of educational services, employment opportunities and the development of an adequate system of community-based services for disabled persons,

NOW THEREFORE BE IT KNOWN THAT I, Richard B. Hatfield, Premier of New Brunswick, do hereby request the citizens of the Province of New Brunswick to join in recognition of disabled persons and the role of disabled persons in the planning and implementation of New Brunswick's response to The Decade of Disabled Persons.

November 15, 1985

SUMMARY OF COUNCIL'S SUBMISSION TO THE CABINET COMMITTEE ON SOCIAL POLICY AND PROGRAM

An Interim Response to the Plan of Action

Introduction

- The size of the disabled population in New Brunswick is quite large. The Action Plan identifies the international recognized prevalence rates of the various disabilitiy categories as follows:

  Mental retardation 3.0% of the population
  Physical handicap 7.1% of the population
  Visual handicap 2.1% of the population
  Hearing handicap 6.2% of the population
  Mental illness 2.7% of the population

- A variety of service systems are in place.

- The system frequently lacks coordination, consistency and equality of treatment for disabled consumers.

- Eligibility for many services often varies considerably.

- We need a commitment to equality of access.

- The network of government programs must be carefully planned and managed.

- Programs should have full-time managers.

- Work plans should include goals, time frames, responsibility centre or person, and a method of evaluation.

- It is essential to focus away from the institutional/medical model approach and continue a trend towards individual, independent living needs and community delivery systems.

- Planning, implementation and ongoing evaluation should have a full-time, focussed responsibility centre.

Community-Based Services Model Recommendations

1. Permanent, full-time staff.

2. Regional coordinators - regional services to include:

   a) case management services,
   b) developing and administering service contracts with volunteer agencies and other groups,
   c) liaison with the local school boards and the Department of Education and other Departments such as Justice, Recreation, etc.

3. A computerized information centre and specific data base on disabled persons in New Brunswick.

4. More case managers and program staff should be disabled themselves.

Educational Services - Elementary and Secondary Recommendations

1. Unified Schools Act by 1987 to cover all children.

2. Coordinator of Special Education within each district and/or each large school to provide needed coordination, planning, communication and evaluation. They could liaise with school board advisory committees that represent a cross section of disability interest groups.

3. Clarify their definition of "accessibility".

4. Teacher training should prepare new teachers and existing teachers on dealing effectively with disabled students.

5. Policy on aides or attendants.

6. Curriculum.

7. Accessible transportation.

8. Services to blind and to deaf students will be evaluated. The quality and appropriateness of services to such students need to be examined.

Post-Secondary Education and Employment Recommendations

1. Disabled Persons Employment Commission.

2. Directorate of Services for Disabled Students within the N. B. Community College system.

3. Affirmative Action Employment Plan within the Government of New Brunswick by:

   a) employment coordinator for disabled persons,
   b) Equality Employment Opportunity programs,
   c) management trainee program.

Disabled Persons Employment Commission Functions

1. Funding.

2. Regional coordinators.

3. Maritime Provinces' Higher Education Commission.

4. Review the Canada Student Aid Program and the New Brunswick Student Bursary Program.

5. Improve career counselling to disabled persons.

6. On-the-job training programs.

7. Affirmative Action Program for the private sector.

8. Amend the Municipalities Act.

9. Possible reforms of the N. B. Human Rights Act and the Ombudsman.

10. Review the Sheltered Workshop Program.

11. Review employment-related data base.

12. Develop appropriate public relations campaign.

Residential Services Model Recommendations

1. Disabled persons should live in the most appropriate and least restrictive residential setting possible.

2. Increase the number of accessible units; long-term need for more subsidized housing; rental assistance programs directed to the individual; co-op units; funding for renovations to the home; enforcement of need to include a certain percentage of accessible apartments, etc., in all multiple-unit projects; small group homes; mortgage guarantees to purchase private homes; etc.

3. Job opportunities on the staff of N. B. Housing.

4. Any proposals for funding of residential facilities of a segregated nature should automatically be held up to allow the review of the proposal and other possible options before construction begins.

5. Train staff on the independent living model.

Recreation and Cultural Services Model Recommendations

1. Advisory Board on Recreation for Disabled Persons.

2. Transportation.

3. Accessible grant funding.

4. Host and promote events that would involve disabled persons within national-level competitions of integrated and/or disabled-specific competitions.

5. More job opportunities.

6. Funding support to get more disabled persons involved and not just elitist programs for the few.

7. Municipal recreation coordinators giving integration a higher priority.

COMMITTEES FORMED ON THE ACTION PLAN

The Council will keep up to date on progress being made with the various commitments expressed under the Action Plan. We also plan to prepare further specific recommendations to individual departments and/or the government in general.

In order to manage this flow of communication, the Council has formed five sub-committees on the following topics of the Action Plan.

a) Community-Based Services
b) Education
c) Employment
d) Residential
e) Recreation

We will be consulting with various interested parties on these topics and plan to hold a series of workshops in the coming year to highlight these concerns.

The Decade of Disabled Persons has begun in New Brunswick, and we are optimistic that the momentum will be maintained and increased in the years to come.

PREMIER'S COUNCIL ON
THE STATUS OF DISABLED PERSONS
FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1986

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL, FREDERICTON, N.B.
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, FREDERICTON, N.-B.

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

AUDITOR'S REPORT

To the Chairman and Members
Premier's Council on the Status of Disabled Persons

I have examined the balance sheet of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons as at 31 March 1986 and the statements of revenue and expenses and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Council as at 31 March 1986 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
24 April 1986

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
BALANCE SHEET
31 MARCH 1986

ASSETS

	1986	1985
Current assets		
Cash and short term investments	$ 456	$4,758
Prepaid expenses	1,229	1,392
	$1,685	$6,150

LIABILITIES AND SURPLUS

Current liabilities		
Accounts payable	$2,252	$2,934
Accrued wages	323	-
	2,575	2,934
Surplus (deficit)		
Unappropriated	(890)	(1,491)
Appropriated (Note 2)	-	4,707
	(890)	3,216
	$1,685	$6,150

Approved by the Council

....., Chairman

....., Member

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1986

	1986	1985
Revenue		
Grants - Province of New Brunswick	$179,000	$151,700
Interest	339	417
Miscellaneous	842	33
	180,181	152,150
Expenses		
Salaries and employee benefits	90,591	84,803
Honorariums	10,688	8,873
Hotel expenses	4,567	5,026
Travel expenses	9,428	10,483
Meals	2,858	3,224
Rent	12,165	6,900
Telephone	10,797	8,433
Office supplies	5,037	7,319
Insurance	535	505
Office equipment rental	6,968	6,560
Library and subscriptions	966	1,113
Postage	5,341	6,766
Translation	4,649	3,700
Advertising	4,894	7,239
Office furniture and equipment	2,188	1,194
Maintenance	2,470	1,568
Bank charges	290	101
Miscellaneous	1,273	1,472
Net conference expenses (Note 2)	8,582	-
	184,287	165,279
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	$ (4,106)	$(13,129)
Allocated as follows:		
Unappropriated surplus	$ 601	$(13,546)
Appropriated surplus	(4,707)	417
	$ (4,106)	$(13,129)

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1986

	1986	1985
Unappropriated surplus:		
Balance, beginning of year	$(1,491)	$12,055
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	601	(13,546)
Balance, end of year	(890)	(1,491)
Appropriated surplus:		
Balance, beginning of year	4,707	4,290
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year (Note 2)	(4,707)	417
Balance, end of year	-	4,707
Total surplus (deficit), end of year	$ (890)	$ 3,216

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1986

1. Summary of significant accounting policies

The Council was established under the Premier's Council on the Status of Disabled Persons Act which came into force on 1 September 1982. The Council commenced operations in October 1982.

The following is a summary of the significant accounting policies used in the preparation of these financial statements:

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

2. Appropriated surplus

Grants have been received by the Council for the expressed purpose of stimulating popular participation of the disabled throughout the Province in activities of the Council. To reflect the restricted use of these funds a special appropriated surplus account was created. In addition miscellaneous revenue and interest earned have been designated for this use by the Council.

In November 1985 the Council hosted a conference entitled "Decade of Disabled Persons". The Council utilized the appropriated surplus to partially fund the costs of this conference. The revenue and expenses of the conference were as follows:

Revenue	$ 9,169
Less: Expenses	17,751
Net conference expenses before applying appropriated surplus	$ 8,582

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

Rapport annuel 1985/86

Décennie des personnes handicapées

A l'honorable Richard B. Hatfield
Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le quatrième rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986.

Rapport respectueusement soumis par,

(M.) Bev G. Hallam
Président

Bev Hallam Président

MESSAGE DU PRESIDENT SORTANT

Que le temps passe vite! Le mandat exigeant de trois ans à la présidence du Conseil que j'ai accepté en septembre 1982, est déjà terminé. Avec les douze membres originaux représentant les régions et les associations provinciales, j'ai oeuvré à mettre en marche le Conseil ce qui exigea bien des heures de bénévolat. Le Conseil était la concrétisation de l'une des aspirations des vaillants travailleurs de l'Année intérnationale des personnes handicapées en 1981.

Je pense que nous avons bien dirigé la barque au nom des personnes handicapées durant les trois dernières années. Dès le début, il fut décidé que le Conseil devait centrer ses efforts sur le positif, le potentiel des personnes handicapées. Les dossiers qui répondent à un besoin commun de l'ensemble des clients handicapés de la province devaient déterminer nos priorités. Nous avons reconnu que le travail devait se faire en étroite collaboration avec les personnes handicapées et les parents/militants qui oeuvrent dans les organismes locaux, régionaux et provinciaux. Aussi nous avons gardé à l'esprit que les grands obstacles à l'intégration et à l'épanouissement des personnes handicapées sont les attitudes et les préjugés de la société en général.

Je pense que nous avons assez bien respecté ces grandes lignes directrices durant les trois dernières années. Nos bulletins d'information, nos réuinons régionales, nos communiqués de presse et surtout notre conférence provinciale visent à mettre les gens au courant de nos besoins/problèmes, à informer et impliquer les personnes handicapées et préciser nos orientations vis-à-vis les différentes questions. Nos interventions et nos recommandations reflètent un consensus et certaines orientations.

Le Premier ministre nous avait dit en décembre 1982, que le gouvernement était vivement intéressé aux recommandations du Conseil et qu'il fallait viser le plus grand bien des personnes handicapées sans se préoccuper des moyens et des coûts possibles. Je suis très satisfait de l'écoute attentive du Premier ministre et de son personnel, de leur compréhension vis-à-vis nos recommandations et surtout la forte participation des représentants des différents ministères à notre conférence provinciale des 14-16 novembre 1985.

La Proclamation de la Décennie des personnes handicapées et le Plan d'action du gouvernement sont pour nous des signes positifs que plusieurs de nos recommandations sont écoutées et que l'action concrète devrait suivre dans le sens de nos recommandations, c'est-à-dire le concept des besoins individuels, d'un réseau de services communautaires de soutien dans l'ensemble de la province, en visant une plus grande autonomie pour les personnes handicapées et une intégration à la vie de la communauté qui les entoure.

Les membres du Conseil, son personnel et des nombreux bénévoles ont travaillé très fort pour la réalisation de nos objectifs. Je crois qu'avec la conférence 1985, nous avons franchi une autre étape dans l'obtention de la reconnaissance et du respect des aspirations et des droits des personnes handicapées. Je suis très content d'avoir pu faire ma part pour hâter la réalisation du thème "pleine participation et égalité".

Rapport respectueusement soumis par,

Guy LeBlanc
Président sortant

MESSAGE DU PRESIDENT

La Proclamation de la Décennie des personnes handicapées accompagnée d'un "Plan d'action pour les personnes handicapées" de dix ans annoncé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick a constitué le plus important accomplissement de cette année. Une conférence provinciale d'envergure a eu lieu au mois de novembre afin d'examiner les questions concernant les personnes handicapées.

Notre principal objectif pour l'année à venir est d'assurer l'implantation du Plan d'action tel que promis, par la surveillance, la promotion des droits et l'organisation de cinq ateliers portant sur chacun des services suivants:

Services communautaires
Education
Emploi
Services résidentiels
Services de loisirs

J'aimerais remercier les membres du Conseil ainsi que tous les particuliers et organismes qui ont fait du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées un organisme efficace.

Je remercie plus particulièrement Guy LeBlanc, notre premier président, pour son dévouement, sa persévérance et son leadership qui ont fait du Conseil du Premier ministre non seulement un concept, mais une réalité.

Enfin, je voudrais dire merci à nos trois employés pour leur excellent travail. Chaque année, le bureau reçoit, de la part des personnes handicapées et de leurs défenseurs, pratiquement des centaines de demandes de renseignements et d'intervention auxquelles on répond habituellement dans un court délai.

C'est avec beaucoup d'optimisme que nous entreprenons une autre année qui sera marquée par des progrès importants et une étroite collaboration avec les employés du gouvernement et nos représentants élus.

Rapport respectueusement soumis par,

Bev Hallam
Président

Bev Hallam
Président

Guy Le Blanc
Président sortant

COUNCIL MEMBERS / MEMBRES DU COUNSEIL

Guy LeBlanc

Doris Norman

Roger Richard

Patricia Plourde

Dr. Paul Bourque

Marie Noël-St-Germain

Art Jardine

Bernadette Thériault

Robert Geldart, Jr.

Paul Gautreau

Rose Heinstein

Dr. Ron Craig

REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS PROVINCIALES

Bev Hallam (président)
17 Fairview Drive
Fredericton, N.-B. E3B 5M7

Téléphone: 452-3759 (T)
455-4240 (D)

Roger Richard (trésorier)
C. P. 134
Rogersville, NB E0A 2T0

Téléphone: 775-2353 (T)
775-2583 (D)

Dr Paul Bourque (membre de l'exécutif)
511 L'Avant-Garde
Dieppe, N.-B. E1A 5E6

Téléphone: 858-4186 (T)
855-1590 (D)

MEMBRES DU PUBLIC EN GENERAL

Bernadette Thériault
180, rue Notre-Dame
Bathurst, N.-B. E2A 3C9

Téléphone: 548-3313 (T)
546-5643 (D)

Paul Gautreau
210, rue Jones
Moncton, NB E1C 6K3

Téléphone: 857-4240 (T)
854-4160 (D)

Guy LeBlanc (ancien président)
C. P. 89
St-Antoine, N.-B. E0A 2X0

Téléphone: 743-2413 (T)
525-2981 (D)

REPRESENTANTS REGIONAUX

Edmundston:

Patricia Plourde (membre de l'exécutif)
C. P. 267
St-Jacques, N.-B. E0L 1K0

Téléphone: 735-5033 (T)
739-8495 (D)

Saint John:

Dr Ron Craig
6 Valecrest Drive
Saint John, N.-B. E2M 4B7

Téléphone: 642-1800 (T)

Fredericton:

Doris Norman (secrétaire)
490 Glengarry Place
Fredericton, N.-B. E3B 5Z9

Téléphone: 454-3855 (D)

Campbellton:

Rose Heinstein
422, rue Goderich
Dalhousie, N.-B. E0K 1B0

Téléphone: 684-2783 (D)

Moncton:

Robert Geldart, Jr
74, avenue Burlington
Moncton, N.-B. E1E 1Z3

Téléphone: 857-8601 (T)
854-4083 (D)

Bathurst:

Marie Noël-St-Germain
R. R. #1, Site 3, Boîte 1
Burnsville, N.-B. E0B 2B0

Téléphone: 727-6095 (T)
764-5592 (D)

Miramichi:

Art Jardine
266, rue Frances
Newcastle, N.-B. E1V 3M7

Téléphone: 773-9460 (T)
622-4231 (D)

DEFINITION DES RESPONSABILITES

Membres nommés
Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

A. Les membres assistent aux réunions ordinaires du Conseil qui ont lieu tous les trois mois.

B. Les membres doivent fournir au Conseil toute l'information appropriée de leur région et des groupes avec qui ils travaillent concernant les questions relatives aux personnes handicapées.

C. Les membres peuvent être élus pour siéger au Comité exécutif du Conseil, dans lequel cas ils devront assister à d'autres réunions.

D. Les membres peuvent être appelés à siéger à des comités spéciaux s'il le faut pour traiter des questions d'intérêt spécifique.

E. Les membres agissent comme personne ressource dans leur région pour les particuliers et les groupes qui désirent avoir de l'information sur le Conseil ou obtenir, par l'entremise du bureau, des renseignements sur l'aide qu'ils leur faut.

F. Les membres ont l'occasion de participer de façon spécifique lorsque le Conseil prépare des rapports sur des questions courantes. Pour que ce procédé réussisse, tous les membres doivent faire part de leurs commentaires négatifs ou affirmatifs. Des versions préliminaires sont habituellement distribuées afin d'obtenir des commentaires après consultation auprès des membres et la version finale des exposés de principe est approuvée par le Conseil avant d'être distribuée au public. Les membres du Conseil doivent respecter les dates limites établies pour faire part de leurs réactions au Conseil entre les réunions du Conseil.

G. Les membres sont encouragés à échanger l'information appropriée concernant les activités du Conseil avec tout groupe s'intéressant aux personnes handicapées.

H. On demande aux membres d'aider à assurer le suivi local en ce qui concerne la publicité des réunions du Conseil en vérifiant si les communiqués de presse sont utilisés dans les médias locaux. Le programme de relations publiques comprend l'aide pour la distribution de la documentation du Conseil tels que les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel. Les problèmes individuels des gens des régions représentées par les membres sont soumis à notre bureau pour assurer une action uniforme.

I. Les membres sont encouragés à promouvoir les activités générales du Conseil, toutefois dans les relations avec les médias il faut traiter certaines questions très prudemment. En ce qui concerne les questions délicates, nous encourageons les membres à suggérer aux représentants des médias de communiquer avec notre président ou avec le bureau pour avoir des commentaires sur notre position.

J. On s'attend à ce que les membres participent à l'organisation des rencontres régionales du Conseil qui ont lieu dans leur région. Cela peut consister entre autres à établir la liste des personnes à inviter, à trouver un endroit accessible, à s'occuper des rafraîchissements et de la publicité locale ainsi qu'à participer activement à la rencontre proprement dite. L'évaluation de ces rencontres est une partie importante.

K. Les membres sont encouragés à rester en contact avec le bureau entre les réunions. Les membres du Conseil peuvent visiter le bureau n'importe quand lors des heures régulières d'ouverture et à tout autre moment sur rendez-vous. Le personnel se fait un plaisir de répondre aux questions des membres entre les réunions.

L. Les membres doivent jouer un rôle actif afin de pouvoir évaluer adéquatement les activités et les priorités courantes du Conseil. Les membres participent aussi spécifiquement à l'évaluation du rendement du personnel du Conseil.

M. Les membres sont encouragés à présenter un rapport oral ou écrit à chaque réunion du Conseil sur les principaux sujets ou activités qui intéressent leur région ou leur groupe. Une partie de ce matériel peut être utilisé dans le bulletin du Conseil.

N. Les membres peuvent soumettre des points pour les faire inscrire à l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif ou des réunions du Conseil. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires concernant la modalité suivie ou les décisions prises.

HISTORIQUE DU CONSEIL

Qu'est-ce que le Conseil?

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées est un organisme d'étude et de consultation qui a été créé pour donner son avis au gouvernement provincial sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées. Le Conseil relève directement du Premier ministre de la province.

Le Conseil travaille également de près avec les nombreux organismes et groupes non gouvernementaux qui travaillent à la résolution des problèmes que connaissent les personnes handicapées.

Historique

De nombreux groupes et particuliers ont travaillé très fort au Nouveau-Brunswick pour améliorer la qualité de la vie des personnes handicapées de notre province. Lors d'une importante conférence qui se tenait à l'automne de 1981 et à laquelle participaient de nombreuses personnes handicapées, de nombreux parents, organismes au service des personnes handicapées et des représentants du gouvernement, il fut décidé qu'il fallait un organisme permanent pour maintenir l'élan et l'enthousiasme engendrés par l'Année internationale des personnes handicapées. Une résolution adoptée à l'unanimité par les participants à la conférence a mené à la préparation et à l'adoption d'une loi constituant le Conseil du Premier ministre à compter du 1er septembre 1982.

Fonction

La loi régissant le Conseil du Premier ministre stipule que le Conseil doit:

- donner son avis au Ministre sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées;
- porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les personnes handicapées;
- promouvoir la prévention des situations causant un handicap;
- promouvoir les possibilités d'embauche des personnes handicapées;
- promouvoir l'accès des personnes handicapées à tous les services offerts aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Structure

Le Conseil se compose d'une personne nommée à la présidence et de douze autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les dispositions de la loi assurent la représentation des régions et des organismes qui travaillent au nom des personnes handicapées ainsi que la représentation du public en général.

La personne nommée à la présidence a un mandat de trois ans. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de deux ans alors que la moitié des membres peuvent être remplacés ou encore leur mandat peut être renouvelé à chaque année. Les propositions de candidats doivent être présentées directement au bureau du Premier ministre.

Activités

Afin d'être en mesure de remplir ses fonctions, le Conseil:

- recevra des mémoires et des suggestions émanant de particuliers et de groupes relativement à la condition des personnes handicapées;

- recommandera la mise sur pied de programmes relatifs à la condition des personnes handicapées;

- collaborera avec les universités et les particuliers, les consultera et se référera à eux sur toute question qui affecte la condition des personnes handicapées;

- proposera les mesures législatives, plans d'action ou mesures visant à améliorer la condition des personnes handicapées;

- publiera les rapports, études et recommandations qu'il considère nécessaires;

- nommera des comités spéciaux selon les besoins.

Nous voulons connaître votre avis!

Le Conseil a besoin de votre appui pour être réellement efficace; il compte donc sur vous. Nous avons besoin de votre collaboration et de votre participation afin de pouvoir établir nos priorités dans notre plan d'action et également pour donner plus de poids aux recommandations que nous formulons au nom des personnes handicapées.

Nous produisons un bulletin en vue de tenir les groupes et les particuliers intéressés au courant de nos activités. Notre documentation est disponible en anglais et en français et aussi sur cassette s'il y a lieu. Notre système de téléphone permet de desservir les personnes handicapées de l'ouie.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec notre bureau au:

Conseil du Premier ministre sur la condition
des personnes handicapées
105, rue Prospect
Fredericton, N.-B.
E3B 2T7

Numéro local: (506) 452-1112
Pour téléphoner sans frais: 1-800-442-4412 (même numéro pour TDD)

RAPPORT DES ACTIVITES DU CONSEIL 1985-1986

PARTIE A : Résumé des réunions officielles du Conseil

Une réunion du Comité exécutif a eu lieu à Fredericton le 4 mai 1985.
Les points à l'ordre du jour comprenaient la révision des salaires du personnel et un avis de démission de Linda Bordeleau à titre de secrétaire/comptable du bureau. La Décennie des personnes handicapées a été annoncée dans le discours du trône et le Premier ministre a demandé aux différents groupes de lui faire part des mesures que le gouvernement pourrait prendre à l'occasion de cette Décennie. Fredericton a été choisi pour la tenue d'une conférence provinciale organisée par le Conseil au cours de l'automne. On a discuté des rapports concernant les services communautaires pour enfants ayant des besoins spéciaux.

Une réunion du Conseil a eu lieu à Fredericton les 14 et 15 juin 1985.
Les règles de fonctionnement et de régie interne du Conseil ont été présentées. Des rapports ont été présentés concernant les rencontres régionales publiques tenues par le Conseil au cours du printemps. Un comité spécial du Conseil a été nommé pour étudier les questions en matière d'éducation. On a préparé une réponse au document de travail du ministère de la Jeunesse et des Loisirs concernant les programmes pour les clients ayant des besoins spéciaux.

On a examiné les progrès réalisés jusqu'à présent en ce qui a trait aux services communautaires pour enfants ayant des besoins spéciaux. Une attention spéciale a été accordée aux normes de soins de relève et à la directive concernant le soutien à la famille. Le président provincial et le directeur général de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association canadienne pour les déficients mentaux assistaient à la réunion à titre d'invités. Ils ont fait part de leurs préoccupations au sujet des propositions de services pour enfants.

Le Conseil devait préparer un mémoire en vue de le présenter au Comité fédéral sur l'égalité des droits. La Commission des accidents du travail du Nouveau-Brunswick devait faire l'objet d'une étude. Le Comité exécutif du Conseil a été chargé de s'occuper de la conférence provinciale. L'embauche de Andrea McMurtrie à titre de secrétaire/comptable a été approuvée. D'autres points ont été abordés lors de cette réunion très chargée.

Le Comité exécutif du Conseil s'est réuni le 16 juillet 1985 à Fredericton.
Nous avons adopté la version finale du rapport annuel de 1984-1985 en vue de l'impression. On a discuté d'autres détails concernant le programme de la conférence provinciale. Le Conseil a étudié la question de l'éthique par rapport aux activités de financement. Le Comité spécial sur les préoccupations en matière d'éducation a donné un compte rendu sommaire de sa réunion tenue la journée d'avant, un rapport devant être préparé pour les autres membres du Conseil. Il a été décidé de communiquer avec le ministère de la Santé concernant l'abolition du programme de bourses pour la formation des professionnels dans le domaine de la réadaptation. Le Conseil a également fait part de ses réactions au ministère concernant certains aspects du programme d'allocations-santé pour les personnes âgées. Le Conseil a été invité à étudier la question des services de cartes de santé à l'intention des personnes handicapées qui gagnent le salaire minimum.

La prochaine réunion du Conseil avait lieu les 6 et 7 septembre 1985 à Fredericton. Cette réunion marquait le troisième anniversaire du Conseil. Guy LeBlanc a donné un compte rendu d'une rencontre ayant eu lieu plus tôt dans la journée entre le Premier ministre, le sous-ministre et le Comité exécutif du Conseil. Le Conseil a étudié le rapport des services de réadaptation pédiatrique du ministère de la Santé. Les services communautaires pour adultes sont un autre domaine auquel il faut accorder une haute priorité. Grâce à l'appui du Conseil, le ministère des Services sociaux a accepté d'étudier la possibilité pour certaines personnes d'obtenir des prestations en matière de services de santé tout en gagnant le salaire minimum. Les élévateurs pour malades et les fauteuils roulants électriques sont de nouveau inclus dans le programme pour personnes âgées. Les personnes utilisant des appareils de télécommunication pour les sourds ont reçu une réduction de 50 % du tarif des appels interurbains dans la province.

Le Comité spécial sur les préoccupations en matière d'éducation a soumis son rapport au Conseil. Un autre rapport a été présenté par le sous-comité sur les conditions de vie en foyers de soins et en foyers de soins spéciaux. Une version préliminaire de la Proclamation de la Décennie des personnes handicapées a été approuvée. On a envoyé une lettre appuyant la poursuite du projet pour les personnes souffrant de blessures à la tête en collaboration avec le Centre de réadaptation de Forest Hill et les autres groupes intéressés.

Le Comité exécutif du Conseil s'est réuni à Fredericton le 15 octobre 1985. Le Comité a passé beaucoup de temps à étudier les préparatifs de la conférence provinciale prévue pour le mois de novembre. Le Conseil a été invité par le ministère de la Santé à coordonner les réponses au rapport sur les services de réadaptation pédiatrique. Il a fallu assurer le suivi aux questions discutées avec le Premier ministre en septembre. Une rencontre avec le Comité du Cabinet sur la politique et les programmes sociaux a été fixée pour la fin janvier. On a étudié les questions de régie interne pour le personnel du bureau ainsi que les besoins en équipement et on a établi l'ordre du jour pour la réunion du Conseil du mois de décembre.

Une réunion du Conseil a eu lieu à Moncton les 6 et 7 décembre 1985. Bev Hallam a assumé ses nouvelles fonctions à titre de président du Conseil. Guy LeBlanc a été nommé au Conseil à titre de membre ordinaire. Une version originale encadrée de la Proclamation de la Décennie des personnes handicapées ainsi qu'une plaque lui ont été présentées pour ses trois années de service à titre de premier président du Conseil.

On a établi des comités pour les différents secteurs du Plan d'action du gouvernement provincial pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. Cela permettra d'élaborer des positions précises dans ces domaines et d'assurer un suivi auprès du gouvernement. La conférence provinciale en novembre a été évaluée et a été considérée un succès. Un rapport de la conférence sera préparé. Un rapport confidentiel sur la Commission des accidents du travail a été discuté. On a étudié le statut du Comité de direction provincial sur les services communautaires pour les enfants ayant des besoins spéciaux. Le reste de la documentation du sous-comité sur les conditions de vie en foyers de soins et en foyers de soins spéciaux a été présenté et une stratégie a été établie pour assurer le suivi.

Les autres points à l'ordre du jour comprenaient l'éducation pour les élèves handicapés de l'ouïe, les règlements du prévôt des incendies, l'augmentation

possible des tarifs de téléphone, la remise de la taxe sur les véhicules pour les personnes handicapées, le règlement concernant le stationnement, les insignes vraie-vie et la nécessité d'avoir un ombudsman national.

Le Comité exécutif du Conseil s'est réuni à Fredericton le 25 janvier 1986. On a étudié le budget du Conseil pour 1985-1986. Tous les comités mis sur pied relativement au Plan d'action pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick ont présenté des rapports. Le Comité exécutif a accepté à l'unanimité de participer à une session avec le Comité du Cabinet sur la politique et les programmes sociaux. Le rapport de la Commission des accidents du travail a été renvoyé au Premier ministre. La Proclamation de la Décennie des personnes handicapées devait être envoyée à toutes les écoles publiques au Nouveau-Brunswick. Le Conseil devrait se pencher sur le problème des personnes handicapées qui doivent vivre dans des unités de soins de longue durée dans les hôpitaux parce qu'elles n'ont pas accès à des endroits convenables dans la communauté. L'évaluation du service d'information et du système de bibliothèque du Conseil est en cours. L'ordre du jour pour la prochaine réunion du Conseil au mois de mars a été préparé en partie.

La dernière réunion du Conseil pour l'année étudiée a eu lieu à Fredericton les 14 et 15 mars 1986. Des rapports à jour ont été présentés concernant les activités actuelles du Conseil et les contacts avec les différentes sources gouvernementales. La rencontre qui a eu lieu avec le Comité du Cabinet sur la politique et les programmes sociaux afin de discuter des recommandations du Conseil concernant le Plan d'action pour les personnes handicapées a été évaluée. Le Conseil a décidé de faire valoir ses points de vue auprès des parties intéressés.

Le rapport de notre conférence provinciale sur la Décennie des personnes handicapées a été approuvé pour fins de distribution.

Les autres questions à l'ordre du jour comprenaient le programme d'allocations-santé pour les personnes âgées, la remise de la taxe de vente sur les véhicules à moteur, les paiements de transfert du gouvernement fédéral, le Comité fédéral sur les services de garde d'enfants, l'examen de la loi constitutive de l'Association des prothésistes et des orthésistes du Nouveau-Brunswick, les programmes de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, la réforme de la loi électorale, la dénomination commune des médicaments et la formation en language gestuel.

Tout projet non terminé devait être poursuivi au cours de la prochaine année.

PARTIE B : Réunions auxquelles on a assisté

- Atelier sur les services résidentiels organisé par l'ACDM à Bathurst.

- Conférence spéciale de cas à Woodstock.

- Réunion en vue d'étudier la possiblité d'un centre de loisirs en plein air pour les personnes handicapées dans une ferme près de King's Landing.

- Rencontre avec un Comité spécial du Conseil de gestion provincial de l'INCA pour accompagner une personne ayant une liste de questions à poser à cet organisme.

- Rencontre avec un groupe de personnes ayant été invité aux consultations effectuées par les représentants du groupe de travail Neilson du gouvernement fédéral.

- Atelier sur la qualité de l'intégration dans les écoles.

- Dirigé une rencontre régionale publique à Lakeville.

- Rencontre avec un groupe de parents intéressés de Ste-Marie-de-Kent.

- Réunion au Centre de réadaptation de Forest Hill pour examiner ses besoins en matière de services professionnels.

- Assemblée semi-annuelle de l'Association des camps du N.-B.

- Conférence de cas organisée à Florenceville pour un client.

- Réunion de Epilepsie N.-B. qui avait lieu à Fredericton.

- Colloque sur les loisirs et les personnes handicapées organisé par le ministère de la Jeunesse et des Loisirs et le ministère des Services sociaux.

- Colloque sur les personnes handicapées, l'alcoolisme et la pharmacodépendance.

- Dirigé une rencontre régionale publique à Saint John.

- Des entrevues ont été effectuées auprès des responsables des foyers de soins et des foyers de soins spéciaux dans la région de Saint John.

- Réunion concernant les programmes de recyclage et les occasions d'emploi pour les personnes handicapées.

- Réunions du Comité de direction provincial sur les services communautaires pour les enfants ayant des besoins spéciaux.

- Colloque du groupe de personnes ayant subi des blessures à la tête.

- Rencontre du Comité consultatif provincial sur les personnes handicapées, l'alcoolisme et la pharmacodépendance établi par la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick.

- Le Secrétariat des personnes handicapées du Secrétariat d'état a demandé une rencontre afin d'étudier les programmes pour les personnes handicapées.

- Rencontres régionales publiques à Douglastown, Dalhousie, Shippagan, Edmundston et Moncton.

- Conférencier invité à l'assemblée annuelle de la Fondation des maladies du rein du Nouveau-Brunswick.

- Des réunions ont eu lieu pour établir le Club de soutien aux personnes ayant subi des blessures à la tête du centre du Nouveau-Brunswick.

- Conférence spéciale de cas au Moncton Hospital.

- Entrevues avec les responsables des foyers dans les régions de St-Basile, Boucherville, Cocagne, St-Jacques, Edmundston, St-Quentin, Moncton, Campbellton et Bathurst.

- Entrevues pour une émission de télévision d'une demi heure à Fundy Cablevision à Saint John.

- Organisé des rencontres pour des représentants de Transports Canada à Fredericton et à Saint John.

- Assemblée annuelle de l'Association canadienne pour la santé mentale à Saint John.

- Assemblée et conférence annuelle de l'Association canadienne pour les déficients mentaux, Division du Nouveau-Brunswick, à Moncton.

- Entrevue à la radio CBC à Moncton concernant le Conseil.

- Rencontre avec un employé responsable du projet de stationnement pour les personnes handicapées à Moncton.

- Conférencier invité à l'assemblée annuelle de l'Association de Moncton pour les déficients mentaux et les enfants victimes de paralysie cérébrale.

- Visité des clients au Centre Father J. Angus MacDonald à Moncton.

- Congrès canadien sur la réadaptation à Vancouver.

- Dirigé un atelier de formation pour les travailleurs de soutien à la famille de Fredericton et de Woodstock.

- Réunions du Conseil de l'Association canadienne pour les sourds-aveugles et les victimes de la rubéole, chapitre du N.-B.

- Atelier sur les enfants maltraités et négligés parrainé par Parents anonymes de Fredericton.

- Organisé une rencontre interministérielle concernant la base de données sur les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick.

- Réunion du Comité consultatif auprès du ministre en vertu de la Loi sur les classes d'enseignement spécial.

- Réunions du Conseil du CCRH, Division du Nouveau-Brunswick.

- Le Comité spécial sur les préoccupations en matière d'éducation créé par le Conseil s'est réuni à Fredericton.

- Le Comité exécutif du Conseil s'est réuni à Fredericton.

- Rencontre avec le nouveau directeur général de l'Association canadienne des paraplégiques.

- Exposé sur le Conseil au club Rotary de Fredericton.

- Participation à une entrevue à la radio CFNB de Fredericton.

- Rencontre avec Madeleine Delaney-LeBlanc qui siège au nouveau comité fédéral sur les préoccupations en matière de transport pour les personnes handicapées.

- Démonstration des fauteuils roulants aux Jeux du Canada.

- Remise des diplômes du cours d'informatique pour les personnes handicapées au Collège communautaire de Moncton.

- Réunions du Comité de direction provincial sur les services communautaires pour les enfants ayant des besoins spéciaux.

- Atelier, "Give Them a Chance" sur le développement de l'enfant par Saundlers et Brown à Moncton.

- Rencontre avec un groupe interministériel pour entendre un exposé présenté par un représentant de Statistique Canada sur l'enquête qui pourrait être effectuée sur l'incapacité lors du recensement de 1986.

- Rencontre entre le Comité exécutif du Conseil et le Premier ministre le 6 septembre.

- Rencontre avec un conseiller de Santé et Bien-être du Canada concernant l'impact des programmes sociaux financés par le gouvernement fédéral tels que le PRPI.

- Rencontre avec le Comité provincial des personnes handicapées, l'alcoolisme et la pharmacodépendance.

- Exposé à l'assemblée annuelle du Conseil coordinateur de la déficience auditive du Nouveau-Brunswick.

- Colloque dans le but de préparer des plans de développement de trois ans pour l'Association des camps du Nouveau-Brunswick.

- Rencontre avec Bev Hallam en vue d'une session d'information détaillée concernant les nouveaux programmes de formation et de financement de la CEC.

- Conférence de presse et présentation officielle du vidéo du ministère de la Jeunesse sur l'intégration des personnes handicapées aux programmes communautaires.

- Rencontre avec le président de Autisme N.-B. concernant les services éducatifs.

- Conférence téléphonique du sous-comité sur les conditions de vie en foyers de soins et en foyers de soins spéciaux.

- Session d'initiation pour le nouvel employé de Saint John chargé de développer des programmes de loisirs en vue d'une participation accrue de la part des personnes handicapées.

- Rencontre avec un conseiller de la Commission de l'éducation spéciale des provinces de l'Atlantique chargé des services éducatifs pour les enfants handicapés de l'ouïe au N.-B.

- Rencontre avec deux professionnels de la réadaptation du Centre régional de soutien à la famille concernant les services locaux de réadaptation.

- Colloque d'une journée organisé par la Division du N.-B. de la Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique.

- Rencontre avec un groupe de personnes intéressées à mettre sur pied une division au Nouveau-Brunswick pour les personnes souffrant d'ataxie de Friedreich.

- Conférence et assemblée annuelle de l'Association des camps du N.-B. à l'automne.

- Symposium sur l'éducation parrainé par l'ACDM à Bathurst.

- Exposé devant le groupe de travail provincial sur les services résidentiels.

- Séminaire sur les aides techniques à Moncton organisé par la Commission des services publics.

- Conférence présentée devant une classe d'éducation physique adaptée à l'Université du Nouveau-Brunswick.

- Réunion de l'INCA à l'Hôtel Lord Beaverbrook où le nouveau programme de valorisation visuelle a été annoncé.

- Table ronde à Moncton sur l'éthique des activités de financement.

- Assisté à une partie du Symposium du Conseil de sécurité du N.-B. à Fredericton.

- Tenu une conférence de cas pour un enfant sourd à Fredericton qui ne fréquente pas l'école depuis le mois de mai.

- Notre conférence provinciale qui avait lieu du 14 au 16 novembre 1985.

- Réunions du nouveau comité sur les questions d'emploi établi par le ministère du Travail.

- Rencontre avec le directeur du programme national et le représentant du N.-B. de la Société Huntington.

- Parlé des effets de l'alcool et de la consommation des drogues dans la famille des personnes ayant subi des blessures à la tête lors d'un colloque organisé par la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du N.-B.

- Présenté un exposé aux étudiants de la cinquième année en éducation à UNB.

- Conférence de cas à Richibucto concernant les problèmes familiaux et le placement temporaire d'un enfant gravement handicapé dans un foyer d'accueil.

- Symposium sur la planification et les services communautaires parrainé par le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine et l'Insitut de leadership de l'Université de Moncton.

- Exposé à un symposium sur l'épilepsie à Moncton.

- Conférencier invité à l'assemblée et à la conférence annuelle du Conseil des loisirs pour les personnes handicapées en Nouvelle-Ecosse (à ses frais).

- Rencontre avec le prévôt des incendies par intérim du N.-B. concernant les règlements en matière de sécurité pour les personnes handicapées.

- Rencontre avec le directeur général de la Division de l'ACDM de Fredericton.

- Rencontre avec les représentants du ministère de la Santé et des Services communautaires, de l'Association des foyers de soins spéciaux du N.-B. et de l'Association des foyers de soins du N.-B. lors de réunions distinctes pour passer en revue l'étude du Conseil sur les conditions de vie en foyers de soins et en foyers de soins spéciaux.

- Rencontre avec le directeur général de l'Association canadienne pour la santé mentale.

- Rencontre avec les sous-ministres et les hauts fonctionnaires de l'Education.

- Rencontre avec le ministre de l'Education.

- Conférence téléphonique avec les différents sous-comités du Conseil chargés du Plan d'action.

- Atelier sur la communication non verbale à Fredericton.

- Rencontre avec le sous-ministre et John Campbell du Secrétariat du Cabinet.

- Ouverture officielle de la nouvelle division de l'INCA pour le N.-B.

- Rencontre avec l'Association des amputés de guerre du N.-B.

- Atelier sur l'intervention précoce et les services communautaires.

- Rencontre avec les représentants de la Société d'ergothérapeutes concernant la loi proposée pour les prothésistes et les orthésistes.

- Exposé devant le groupe de sclérose en plaques à Fredericton.

- Rencontre avec le personnel et le ministère de la Santé et des Services communautaires et les représentants de l'Association canadienne pour les sourds-aveugles et les victimes de la rubéole.

- Atelier de l'ACDM sur l'emploi à Moncton.

- Rencontre avec le personnel de l'ACP et un représentant de la Société d'habitation du N.-B. pour étudier les programmes proposés par la Société d'habitation du N.-B.

- Rencontre avec le comité du Cabinet sur la politique et les programmes sociaux concernant le Plan d'action et notre réponse.

- Réunion du CADRE à Fredericton. Il s'agit d'un comité sur l'éducation en matière d'alcoolisme et de pharmacodépendance.

- Réunions de planification des Jeux pour les personnes handicapées de l'Atlantique devant avoir lieu à Fredericton en juillet.

- Exposé devant un groupe régional de malentendants, de sourds et des membres de leur famille.

PARTIE C : Publications et mémoires du Conseil (1985-1986)

- Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées - rapport annuel de 1984-1985 (juin 1985).

- "Communiqué" Il s'agit du bulletin trimestriel du Conseil qui est disponible en anglais et en français ainsi que sur cassette pour les personnes qui sont visuellement handicapées. Ce matériel intéresse les personnes qui travaillent auprès de personnes handicapées ainsi que les parents et les consommateurs handicapés.

- Troisième rapport soumis par le sous-comité sur les conditions de vie en foyers de soins et en foyers de soins spéciaux (le 6 septembre 1985).

- Quatrième rapport soumis par le sous-comité sur les conditions de vie en foyers de soins et en foyers de soins spéciaux (novembre 1985).

- Rapport de la Conférence de la Décennie des personnes handicapées (14 au 16 novembre 1985).

- Résumé des préoccupations concernant les services éducatifs (révisé le 7 janvier 1986).

- Rapport confidentiel - Questions concernant la Commission des accidents du travail du N.-B. (le 25 janvier 1986).

- Réponse au Plan d'action pour les personnes handicapées au N.-B. (le 6 mars 1986).

- Questions concernant une loi constituant en corporation l'Association des prothésistes et des orthésistes du N.-B. (le 15 mars 1986).

PARTIE D : Faits saillants

- Réussi à obtenir la Proclamation officielle de la Décennie des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.

- Aidé le Secrétariat du Cabinet à élaborer un plan d'action pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick.

- Eté l'hôte d'une importante conférence provinciale sur la Décennie des personnes handicapées.

- Aidé des groupes à former une association des personnes ayant subi des blessures à la tête pour le Nouveau-Brunswick.

- Participé aux consultations effectuées par le groupe de travail Neilson du gouvernement fédéral.

- Membre du nouveau comité sur les personnes handicapées - l'alcoolisme et la pharmacodépendance chargé de donner des conseils à la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du N.-B.

- Collaboré à une tournée de conférences données par un représentant de Transport Canada visant à promouvoir les programmes de ce ministère.

- Assisté au Congrès canadien sur la réadaptation à Vancouver.

- Etabli un comité interministériel pour étudier l'établissement d'une base de données sur les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick.

- Présenté un mémoire et déposé une plainte au Comité parlementaire sur les dispositions de l'égalité des droits de la Charte. Une audience publique au Nouveau-Brunswick a été ajoutée au calendrier du Comité.

- Le Conseil a créé un comité spécial sur les préoccupations en matière d'éducation.

- Des démonstrations spéciales par les athlètes handicapés ont eu lieu au Jeux d'été du Canada.

- Aidé à coordonner l'étude du rapport du ministère de la Santé sur les services de réadaptation pédiatrique.

- Présenté un exposé au groupe de travail provincial sur les services résidentiels.

- Appuyé la nécessité de nommer un ombudsman fédéral.

- Membre d'un nouveau comité sur les questions en matière d'emploi établi par le ministère du Travail.

- Participé à une étude fédérale du programme PRPI.

- Préparé une réponse au "Plan d'action pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick."

- Recueilli de l'information pour la troisième édition du répertoire du Conseil des services offerts aux personnes handicapées.

- Rédigé un rapport sur la conférence provinciale.

- Exposé présenté au ministère de la Santé et des Services communautaires sur le programme d'allocations-santé pour les personnes âgées.

- Promotion des nouveaux règlements concernant le stationnement.

- Rédigé un document de travail sur la loi proposée pour l'Association des prothésistes et des orthésistes du Nouveau-Brunswick.

- Rencontre avec le Comité du Cabinet sur la politique et les programmes sociaux afin d'étudier nos commentaires en réponse au Plan d'action.

- Le Conseil a publié le bulletin trimestriel "Communiqué".

- Nous avons participé à de nombreux ateliers, réunions publiques, colloques, conférences, etc. afin d'informer les gens sur les questions actuelles et d'aider le Conseil à se tenir au courant.

- Les demandes d'information et d'intervention pour le client continuent d'être très élevées.

- Bon nombre d'entrevues avec la presse ont eu lieu.

CONFERENCE PROVINCIALE - DECENNIE DES PERSONNES HANDICAPEES

Du 14 au 16 novembre, le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées était l'hôte d'une conférence provinciale sur la Décennie des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. La participation a été excellente, plus de 300 personnes ayant participé à titre de délégués et de conférenciers. Les personnes handicapées, les membres des familles, les dispensateurs de services, les groupes de défense, les employés du gouvernement et les hommes politiques ont eu l'occasion de se regrouper à Fredericton pour étudier ensemble des différentes questions en jeu. Environ 100 des participants étaient des personnes handicapées ou des membres des familles de personnes handicapées.

Les thèmes choisis pour la conférence et pour la décennie étaient: (1) programmes éducatifs, (2) occasions d'emploi, (3) mise sur pied d'un système adéquat de services communautaires pour les personnes handicapées. Les ateliers et les séances plénières portaient sur ces thèmes.

La proclamation officielle de la Décennie des personnes handicapées a été l'un des points saillants de la conférence. (On peut se procurer un exemplaire de la proclamation, en anglais ou en français, dans un format à encadrer ou à afficher, en communiquant avec notre bureau.)

Un autre fait saillant de la conférence a été l'annonce par le Premier ministre d'un "Plan d'action pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick" qui définit le programme et les politiques que le gouvernement tentera d'adopter afin de donner aux personnes handicapées une chance raisonnable de bénéficier d'une qualité de vie raisonnable.

La conférence provinciale sur la Décennie des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick a permis de faire prendre conscience des questions en jeu et de démontrer l'appui qui existe en faveur de la prise de mesures.

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées fera tous les efforts possibles pour que l'intérêt suscité par la conférence et l'élan créé par la Proclamation et le Plan d'action donnent des résultats concrets et précis.

Nous voulons souligner l'intérêt manifesté jusqu'à présent par le gouvernement provincial à l'égard des besoins des personnes handicapées. En transmettant la bonne information aux bonnes personnes, il est possible d'apporter des améliorations aux directives et aux programmes reliés aux personnes handicapées.

La conférence a été un succès grâce à la collaboration et à l'engagement dont tous les participants ont fait preuve. Les conférenciers ont donné bénévolement de leur temps et nous ont transmis leurs connaissances pour nous aider à organiser un programme intéressant à un coût relativement faible. Nous voulons remercier le Cabinet du Premier ministre d'avoir fait des arrangements pour couvrir les coûts de la traduction simultanée pendant les séances de la conférence.

Nous espérons que tout le monde continuera de montrer la même enthousiasme et le même engagement afin d'arriver à l'égalité complète et à la pleine participation pour les citoyens handicapés de la province.

Restez en contact! Ensemble nous pouvons y arriver!

PROCLAMATION

CONSIDERANT QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été un partisan actif de l'Année internationale des personnes handicapées proclamée par les Nations Unies en 1981,

CONSIDERANT QUE cet engagement à l'égard des besoins des personnes handicapées dans la province s'est traduit officiellement par la création du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées en 1982,

CONSIDERANT QUE les Nations Unies ont pris une autre mesure en déclarant la période de dix ans entre 1983 et 1992, "Décennie des personnes handicapées",

CONSIDERANT QU'UN Programme mondial d'action concernant les personnes handicapées qui définit les objectifs, les idéaux et les principes à respecter pour répondre aux besoins des personnes ayant des handicaps a été établi par les Nations Unies,

CONSIDERANT QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick accepte l'esprit et les objectifs du Programme mondial d'action concernant les personnes handicapées et désire faire participer les personnes handicapées ainsi que les organismes qui les représentent à tous les paliers de prise de décisions et d'activités communautaires.

CONSIDERANT QU'IL est dans l'intérêt du public de reconnaître la capacité et le désir des personnes handicapées de mener une vie aussi autonome que possible,

CONSIDERANT QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick est vraiment déterminé à créer un milieu dans la province qui permettra d'assurer l'égalité et la pleine participation des personnes handicapées, et

CONSIDERANT QUE nous avons des préoccupations prioritaires à l'égard des personnes handicapées dans les domaines des services éducatifs, des possibilités communautaires pour les personnes handicapées,

A CES CAUSES, SACHEZ QUE, MOI, RICHARD B. HATFIELD, Premier ministre du Nouveau-Brunswick, demande, par les présentes, à la population du Nouveau-Brunswick de participer aux démarches visant à reconnaître les personnes handicapées ainsi que leur rôle dans la planification et le mise en oeuvre des mesures prises par le Nouveau-Brunswick pour marquer la Décennie des personnes handicapées.

le 15 novembre 1985

RESUME DU MEMOIRE DU CONSEIL PRESENTE AU COMITE DU CABINET SUR LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES SOCIAUX

Une réponse provisoire au Plan d'action

Introduction

- Le nombre de personnes handicapées au Nouveau-Brunswick est très considérable. Le Plan d'action identifie les taux de prévalence reconnus au niveau international par rapport aux différentes catégories de handicaps comme suit:

arriération mentale 3,0 % de la population
handicap physique 7,1 % de la population
handicap visuel 2,1 % de la population
handicap auditif 6,2 % de la population
maladie mentale 2,7 % de la population

- Divers réseaux de services sont en place.

- Le système manque souvent de coordination, de cohérence et n'assure pas un traitement équitable aux consommateurs handicapés.

- L'admissibilité à de nombreux services varie souvent considérablement.

- Il nous faut un engagement vis-à-vis de l'égalité d'accès.

- Le réseau des programmes gouvernementaux doit être bien géré et planifié.

- Les programmes devraient être dotés de responsables à temps plein.

- Les plans de travail devraient définir les objectifs et les échéanciers, dire qui est le centre de responsabilité ou la personne responsable, et présenter une méthode d'évaluation.

- Il faut s'éloigner de l'approche médicale/institutionelle et continuer de viser à répondre aux besoins individuels de vie autonome et tendre vers des réseaux de prestation communautaire.

- La planification, la mise en oeuvre et l'évaluation continue devraient relever d'un centre de responsabilité à temps plein.

Recommandations concernant le modèle de services communautaires

1. Personnel permanent à temps plein.
2. Coordonnateurs régionaux - services régionaux comprenant:

   a) services de responsabilité des cas,
   b) établissement et administration des contrats de service avec les organismes bénévoles et autres groupes,
   c) liaison avec les conseils scolaires locaux, le ministère de l'Education et les autres ministères tel que la Justice, les Loisirs, etc.

3. Un centre de données informatisées et une base de données précises sur les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick.
4. Un bon nombre des responsables de cas et des employés s'occupant des programmes devraient être handicapés eux-mêmes.

Services éducatifs - Recommandations concernant l'élémentaire et le secondaire

1. Une seule loi scolaire d'ici 1987 pour englober tous les enfants.
2. Coordonnateur de l'enseignement spécial au sein de chaque district ou de chaque grande école pour assurer la coordination, la planification, la communication et l'évaluation nécessaires. Cette personne pourrait assurer la liaison avec les échantillonnage varié des groupes s'intéressant aux différents handicaps.
3. Préciser la définition de "accessibilité".
4. Les programmes de formation des maîtres devrait préparer les nouveaux enseignants et les enseignants actuels à s'occuper des élèves handicapés.
5. Directives sur les aides-élèves ou les préposés à la salle de cours.
6. Programmes d'études.
7. Transports accessibles.
8. Les services aux élèves handicapés de la vue et de l'ouie seront évalués. La qualité et la valeur des services à ces élèves doivent être évaluées.

Recommandations concernant la formation postsecondaire et l'emploi

1. Commission d'emploi des personnes handicapées.
2. Direction générale des services pour élèves handicapés au sein du réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.
3. Programme d'action positive en matière d'emploi au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick en adoptant les moyens suivants:

    a) coordonnateur de l'emploi des personnes handicapées
    b) programmes d'égalité d'accès à l'emploi
    c) programmes de formation des stagiaires.

Fonctions de la Commission d'emploi des personnes handicapées

1. Financement.
2. Coordonnateurs régionaux.
3. Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes.
4. Révision du programme canadien d'aide aux étudiants et du programme de bourses pour les étudiants du Nouveau-Brunswick.
5. Amélioration des services d'orientation professionnelle pour les personnes handicapées.
6. Programmes de formation en cours d'emploi.
7. Programme d'action positive pour le secteur privé.
8. Modifications de la Loi sur la municipalité.
9. Réforme qui pourrait être apportée à la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick et au rôle de l'Ombudsman.
10. Etude du programme d'ateliers protégés.
11. Etude de la possibilité d'établir une base de données sur l'emploi.
12. Lancement d'une bonne campagne de relations publiques.

Recommandations concernant le modèle de services résidentiels

1. Les personnes handicapées devraient vivre dans le milieu le plus approprié et le moins restrictif possible.
2. Accroître le nombre d'unités accessibles; besoin à long terme d'un plus grand nombre de logements subventionnés; programmes d'aide au loyer pour les particuliers; unités coopératives; financement de la rénovation des maisons; inclure un certain pourcentage d'appartements accessibles, etc. dans tous les projets d'unités multiples; petits foyers de groupe; garantie hypothécaire pour l'achat de maisons privées; etc.
3. Possibilités d'emploi au sein du personnel de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.
4. Toute proposition de financement de services résidentiels séparés devrait être retenue automatiquement pour en permettre l'étude en fonction des autres options avant le début des travaux de construction.
5. Formation du personnel pour qu'il se familiarise avec le modèle de vie autonome.

Recommandations concernant le modèle de services culturels et de loisirs

1. Conseil consultatif de loisirs pour les personnes handicapées.
2. Transports.
3. Subventions pour l'accessibilité.
4. Accueil et promotion des manifestations qui feraient participer les personnes handicapées à des compétitions intégrées ou pour personnes handicapées dans le cadre de compétitions nationales.
5. Plus grand nombre de possibilités d'emplois.
6. Soutien financier pour permettre aux personnes handicapées de participer et non pas uniquement des programmes à l'intention d'une élite.
7. Les coordonnateurs municipaux de loisirs devraient accorder une plus grande priorité à l'intégration.

COMITES CHARGES DU PLAN D'ACTION

Le Conseil a l'intention de se tenir au courant des progrès qui seront réalisés par rapport aux engagements pris dans le cadre du Plan d'action. Nous voulons aussi préparer d'autres recommandations précises pour les ministères individuels ou le gouvernement en général.

Afin d'assurer un échange d'information efficace, le Conseil a formé cinq sous-comités chargés de s'occuper des domaines suivants du Plan d'action:

a) Services communautaires
b) Education
c) Emploi
d) Services résidentiels
e) Services culturels et de loisirs

Nous tâcherons de consulter les divers groupes ou personnes intéressés par rapport à ces thèmes et d'organiser une série d'ateliers au cours de l'année à venir afin d'examiner ces préoccupations de façon plus approprié.

La Décennie des personnes handicapées a été proclamée au Nouveau-Brunswick et nous sommes persuadés que l'enthousiasme qui règne actuellement se maintiendra et augmentera au cours des années à venir.

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR

LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES

ETATS FINANCIERS

31 MARS 1986

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL, FREDERICTON, N.B.
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, FREDERICTON, N.-B.

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Au président et aux membres du
Conseil du Premier ministre sur
la condition des personnes handicapées

J'ai vérifié le bilan du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées au 31 mars 1986, ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du conseil au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables exposées à la note 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 24 avril 1986

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR
LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
BILAN
AU 31 MARS 1986

ACTIF

	1986	1985
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	456 $	4 758 $
Frais payés d'avance	1 229	1 392
	1 685 $	6 150 $

PASSIF ET EXCEDENT

Passif à court terme		
Créditeurs	2 252 $	2 934 $
Salaires courus à payer	323	-
	2 575	2 934
Excédent (déficit)		
Non affecté	(890)	(1 491)
Affecté (note 2)	-	4 707
	(890)	3 216
	1 685 $	6 150 $

Approuvé par le conseil

....., président

....., membre

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1986

	1986	1985
Recettes		
Subventions		
Province du Nouveau-Brunswick	179 000 $	151 700 $
Intérêt	339	417
Divers	842	33
	180 181	152 150
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	90 591	84 803
Honoraires	10 688	8 873
Frais d'hôtel	4 567	5 026
Frais de déplacement	9 428	10 483
Repas	2 858	3 224
Loyer	12 165	6 900
Téléphone	10 797	8 433
Fournitures de bureau	5 037	7 319
Assurances	535	505
Location de matériel de bureau	6 968	6 560
Bibliothèque et abonnements	966	1 113
Affranchissement	5 341	6 766
Traduction	4 649	3 700
Publicité	4 894	7 239
Ameublement et matériel de bureau	2 188	1 194
Entretien	2 470	1 568
Frais bancaires	290	101
Divers	1 273	1 472
Frais nets de conférence (note 2)	8 582	-
	184 287	165 279
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	(4 106)$	(13 129)$
Distribué à l'excédent		
Non affecté	601 $	(13 546)$
Affecté	(4 707)	417
	(4 106)$	(13 129)$

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR
LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
ETAT DE L'EXCEDENT
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1986

	1986	1985
Excédent non affecté:		
Solde, début de l'exercice	(1 491)$	12 055 $
Distribution de l'excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	601	(13 546)
Solde, fin de l'exercice	(890)	(1 491)
Excédent affecté:		
Solde, début de l'exercice	4 707	4 290
Distribution de l'excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice (note 2)	(4 707)	417
Solde, fin de l'exercice	-	4 707
Excédent (déficit) total, fin de l'exercice	(890)$	3 216 $

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR
LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS
LE 31 MARS 1986

1. Sommaire des conventions comptables importantes

Le conseil a été établi en vertu de la Loi créant le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, entrée en vigueur le 1er septembre 1982. Le conseil est entré en activité en octobre 1982.

Voici un sommaire des conventions comptables importantes utilisées dans la préparation de ces états financiers:

a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'année où elles ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations.

b) Immobilisations

Le conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'année où la dépense est engagée.

2. Excédent affecté

Des subventions ont été accordées au conseil dans le but explicite d'encourager les personnes handicapées de toute la province à participer aux activités mises sur pied par le conseil. Pour refléter l'utilisation limitée des fonds en question, nous avons créé un compte d'excédent affecté. Ce compte, en plus, se compose de divers recettes et intérêts désignés comme excédent affecté.

En novembre 1985, le conseil a organisé une conférence intitulée "Décennie des personnes handicapées". Le conseil a utilisé l'excédent affecté, précédemment mentionné, afin de défrayer une partie des dépenses de cette conférence. Les recettes et dépenses de la conférence sont les suivantes:

Recettes	9 169 $
Moins: dépenses	17 751
Dépenses nettes de la conférence avant l'utilisation de l'excédent affecté	8 582 $